**Rapport de l’atelier de restitution du Projet Valorisation**

Le 30 janvier 2014 s’est tenu à l’Hôtel PALM BEACH de Ouagadougou l’atelier national de restitution du Projet Valorisation des Résultats de Recherche et des innovations au Burkina Faso connu sous l’appellation Projet MRSI/CRDI, un projet pilote de cinq ans mis en œuvre par l’Etat burkinabé et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada. Cet atelier de partage des résultats engrangés par le Projet durant les cinq ans d’exécution et d’une année de prolongation a été placé sous la présidence du Ministre de la Recherche Scientifique et de l’Innovation, Pr Gnissa Isaïe KONATE.

L’atelier a réuni 67 participants qui sont essentiellement des acteurs et partenaires impliqués dans la valorisation des résultats de recherche et des innovations au Burkina Faso (départements ministériels, Chercheurs et Enseignants chercheurs, membres du comité de pilotage du conseil scientifique et technique, de la direction du projet, membres du collège scientifique du FRSIT, inventeurs/innovateurs…)

Les manifestations au cours de cet atelier sont les suivantes :

* La cérémonie d’ouverture
* La présentation des rapports relatant les résultats auxquels est parvenu le projet
* La cérémonie de clôture
1. **La cérémonie d’ouverture**

C’est le Ministre de la Recherche Scientifique et de l’Innovation, Président de cet atelier national de restitution du projet qui a lui-même présidé la cérémonie d’ouverture en présence de son Excellence Monsieur l’Ambassadeur du Canada au Burkina Faso, des directeurs et chefs de services de différents ministères, des membres des différents organes de gestion du projet et du FRSIT

La cérémonie d’ouverture a été ponctuée par deux allocutions :

* Le mot de bienvenue de Monsieur le Président du comité de Pilotage du Projet, Dr Robert FORO, Conseiller Technique de Monsieur le Ministre des Enseignement Secondaire et Supérieur
* Le discours d’ouverture de Monsieur le Ministre le la Recherche Scientifique et de l’Innovation.

Dans son mot, Le Président du Comité de Pilotage du Projet Valorisation, Monsieur Robert FORO après avoir souhaité la bienvenue à l’ensemble des participants, a salué particulièrement la présence de son Excellence Monsieur l’Ambassadeur du Canada. Il a exprimé sa gratitude « au CRDI pour son soutien sans faille au projet valorisation ». Il a aussi « réitérer [ses] sincères remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage et du Conseil Scientifique et Technique du projet pour leur disponibilité maintes fois manifestées tout au long du projet » et « féliciter l’équipe qui a exécuté le projet ».

A la suite de Monsieur le Président du comité de Pilotage, Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique et de l’Innovation après avoir remercié les participants pour avoir répondu à l’invitation pour cet atelier, a rappelé l’objet de la rencontre qui est d’échanger « sur les acquis engrangés et les leçons tirées de l’exécution du projet ». La valorisation étant « un processus de transformation des connaissances issue de la recherche scientifique, de l’invention et de l’innovation, en inputs, en bien de consommations, en produits commerciaux, en services, ou en de nouveaux projets de société », le Ministre a souligné la volonté des décideurs politiques « des mécanismes opérationnels, forts, concertés, interinstitutionnels et synergiques » à travers le symposium organisé du 28 mars au 02 avril 1994 à Ouagadougou sur le thème « la recherche scientifique, moteur de développement » et l’institutionnalisation du FRSIT par la suite. Il en est de même de la création de l’Agence nationale de la valorisation des résultats de recherche (ANVAR) et la mise en place des services de liaison Recherche-Développement au niveau des instituts du CNRST. Le Ministre a souligné aussi que la Stratégie Nationale de Valorisation des Technologies, Inventions et Innovations (SNVTII) a été adoptée en décembre 2012 par le gouvernement comme le référentiel pour la valorisation des résultats de recherche au Burkina Faso. Il a évoqué à cet effet les cinq axes de cette stratégie qui sont :

* Axe 1 : La protection des technologies, inventions et innovations et la promotion du partenariat public-privé
* Axe 2 : Le renforcement des pôles de croissance économique par la création de parcs d’innovation
* Axe 3 : L’accélération du transfert et de l’adoption des technologies, inventions et innovations par le renforcement des interfaces recherche-valorisation
* Axe 4 : Le développement de ressources humaines spécialisées dans la protection et la valorisation des technologies, inventions et innovations
* Axe 5 : Le Renforcement de la communication sur les technologies, inventions et innovations.

Le ministre a aussi exprimé  « la très grande satisfaction du Gouvernement du Burkina Faso à l’endroit du Gouvernement du Canada à travers le CRDI, pour avoir accepté de financer le projet et pour son assistance technique durant tout le processus ». Il a rappelé que « ce projet a été unique en son genre pour notre pays et pour la sous-région tout comme l’ont témoigné les représentants des 16 pays par leur participation massive au symposium scientifique international sur la valorisation tenu en septembre 2013 ». Le ministre a par la suite évoqué « les acquis du projet qui ont permis une meilleure connaissance, une exploitation ou utilisation accrue des résultats de recherche, de l’invention et de l’innovation par les populations ». Il a souligné que le projet « a également contribué à mettre en place des mécanismes durables et à créer un environnement favorable pour la valorisation des résultats de recherche ». A cet effet, il a assuré « que l’étude pour la capitalisation des acquis du projet… fournira des éléments de mise à jour de la stratégie nationale de valorisation des technologies, innovations et inventions ». Soulignant qu’au « regard des multiples acquis, le comité d’évaluation des performances des projets et programmes du Ministère de l’Economie et des Finances a classé dans la catégorie des projets performants, le projet Valorisation ». Il a donc encouragé de « telles initiatives pour qu’en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier, la connaissance devienne le moteur de la croissance de l’économie et lancé « un appel aux partenaires techniques et financiers à soutenir le Burkina dans ses efforts de faire profiter à chaque burkinabé les bienfaits que peuvent procurer les résultats de recherche et les innovations ». Pour clore son propos, il a réitéré ses remerciements au Gouvernement du Canada à travers le CRD, exhorté les chercheurs et innovateurs à développer une culture de la valorisation des résultats de recherche et d’innovations en saisissant toutes les opportunités offertes.

1. **La session de présentation des rapports**

La session de présentation des rapports a été modérée par le Professeur Maxime COMPAORE, Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation. Elle a été marquée par la présentation de deux rapports majeurs et d’échanges autour des perspectives dans la valorisation des résultats de recherche

1. La présentation des rapports majeurs

Deux rapports majeurs ont été présentés :

* Le rapport final du projet
* Le rapport d’évaluation des lauréats des éditions du FRSIT
1. Du rapport final du projet

C’est le Professeur Clémentine DABIRE/ BINSO Secrétaire Permanente du FRSIT et Directrice du Projet valorisation qui a fait une économie des réalisations du projet depuis sa mise en œuvre en 2008. Après avoir donné un aperçu du contexte et la justification qui ont conduit à la mise en place de ce projet, elle a décliné les objectifs visés par le projet, décrit la méthodologie et exposé les résultats auxquels le projet est parvenu.

Ainsi, cette présentation fait-elle ressortir que l’objectif général du Projet a été de « Contribuer au développement économique, social et culturel du Burkina Faso, en favorisant l’utilisation intensive des résultats de la recherche scientifique et technologique ». Deux objectifs spécifiques ont été poursuivis :

* Mettre en place des mécanismes durables de valorisation des résultats de recherche
* Créer un environnement favorable à la valorisation des résultats de recherche

Quant à la méthodologie originale de ce projet, elle a été une approche générale de gestion et d’exécution du projet à travers l’implication des ressources humaines multisectorielles, une mise en place des mécanismes durables de valorisation des résultats de recherche qui s’est opérée parla mise en route des organes de gestion que sont le comité de pilotage et le Conseil Scientifique et technique, la Direction du projet, l’élaboration des documents stratégiques et leur mise en œuvre, les stratégies développées pour la valorisation des résultats de recherche à caractère technologique et en sciences humaines et sociales, l’organisationde session de partage d’expériences ( symposium international)et la capitalisation des résultats pour une approche durable de la valorisation .

Les résultats obtenus se résument comme suit :

* La mise en place des organes de gestion à travers les textes administratifs (Arrêté ministériel No 2008-082/MESSRS/CRDI du 16 mai 2008)
* L’élaboration de documents stratégiques qui ont été validés au cours d’un atelier national de partage en février 2009
* Les activités de communication qui se sont déroulées en activités médias (émissions radiophoniques, télévisuelles, articles de presse, animation de site web) et en activités hors médias (formation de journalistes, réalisation de documentaire…)
* Les activités de valorisation des résultats en technologies et en sciences sociales (projet en incubation, organisation d’ateliers d’interface, réalisation d’étude, publication et dédicaces d’ouvrages)
* L’animation et la gestion quotidienne d’une vitrine permanente d’exposition
* L’organisation d’un symposium international sur la valorisation des résultats de recherche
* Les activités concourant à la protection des résultats de recherche et des innovations

Professeur Clémentine DABIRE a aussi mis en exergue les contraintes de mise en œuvre du projet, les leçons tirées des différentes réalisations, les incidences du projet et les recommandations formulées.

Pour la durabilité de la valorisation, elle a souligné que « pour une bonne politique de durabilité de la valorisation », il faut:

* Un véritable engagement des décideurs politiques
* Une implication de l’ensemble des ministères en plus de ceux créateurs des sciences et technologies.

Dans le même sens, elle a insisté sur la mise en place dans toutes les structures partenaires, d’un service spécialisé dans la valorisation des résultats de recherche, la nécessité d’avoir un soutien financier conséquent à la recherche scientifique pour générer d’avantages de résultats, le renforcement des capacités des acteurs de la valorisation, la nécessité d’avoir une vitrine performante pour développer les partenariats, aussi l’instauration des modules de formation diplômantes dans les universités.

La deuxième présentation a été faite par Mr Dieudonné ILBOUDO, Sociologue à l’INERA et consultant au compte du projet pour l’étude… Il a exposé sur les conclusions de cette étude notamment sur les perceptions des lauréats Chercheurs et inventeurs pour rendre le FRSIT plus performant, et sur les actions à entreprendre par les différents lauréats. De sa présentation, on retient que pour le choix de la prime 64% des enquêtés préfèrent le brevet comme prime à la place de l’argent liquide s’ils avaient le choix. Il a aussi dégagé des éléments de stratégie pour la valorisation des résultats de recherche et des innovations. C’est par des recommandations formulées à l’endroit de l’Etat et des partenaires techniques et financiers qu’il a clos sa présentation.

La présentation des rapports a été suivie d’échanges sur les rapports et sur les perspectives du projet. A ce niveau, des idées ont été émises pour une politique de pérennisation des acquis de la valorisation qui devrait se manifester à travers la durabilité institutionnelle que celle financière. Différentes suggestions ont été formulées pour la promotion de la valorisation. Il s’agit entre autres de veiller à développer une politique de protection des résultats, de travailler à avoir des professionnels de valorisation, de l’engagement de l’Etat dans le financement et de prise de mesures favorisant la valorisation.